

Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 28/02/14

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Mars.14					Avr.14	Mai.14	Observations
	S 10	S 11	S 12	S 13	Moyen			
St Hélène	7	7	7	7	7	7	7	
Prépa MP/PA	28	28	28	28	28	28	28	
CTD	7	7	7	7	7	7	7	
BIO	6	6	6	6	6	6	6	
Préparation structures	9	9	9	9	9	9	9	
Malaxage & coulée	37	37	37	37	37	37	37	
Finition	14	14	14	14	14	14	14	
CND	6	6	6	6	6	6	6	
Laboratoires LBM+LEE	20	20	20	20	20	20	20	
Laboratoires LA	13	13	13	13	13	13	13	
C.E.P(ou SA)	51	51	51	51	51	51	51	
Total charge	198	198	198	198	198	198	198	
Détachés (hors P+SA)	5	4	5	5	5	5	5	
Indisponible	4	4	4	4	4	4	4	
Prêt	0	0	0	0	0	0	0	
Effectif inscrit ESM	188	188	188	188	188	188	188	
Besoin extérieur	19	19	19	19	19	19	19	
Effectif total	207	207	207	207	207	207	207	
Ecart effectif / charge	0	0	0	0	0	0	0	

Situation économique et de l'emploi :

Stratégique : Nous avons exprimé notre inquiétude sur le rythme et le nombre insuffisant des recrutements. Les 5 recrutements en cours ne suffisent pas à planifier la formation à long terme pour un retour à une phase nominale. Nous avons insisté sur le caractère interne indispensable au recrutement et de privilégier l'expérience pyrotechnique.

Ensuite, la direction a présenté le plan de charge estimé pour les 3 mois à venir. Il a été confirmé que les opérations sensibles ne

démarreront qu'en concertation avec le personnel et le CHSCT.

Sécu-auto : Nous avons demandé une confirmation de la charge extrudé/pastillé et qu'une communication soit faite au personnel pour que les choses soient claires, notamment sur la charge restante en extrudé.

Les élus SUD ont demandé que RH utilise la période restante avant la fin de l'extrudé pour que les mutations susceptibles d'être proposées se passent dans les meilleures conditions.

Enfin, nous avons demandé l'ouverture de discussion sur les formations au pastillage.

Le directeur a dit qu'il en discuterait avec le responsable du secteur.

Il y a 2 intérimaires supplémentaires au CEP.

ST : 1 intérimaire est embauché et un deuxième doit être embauché en avril.

Direction Achat : 1 cadre est embauché en CDI.

BUS : 1 cadre méthode est embauché en CDD pour 1 an.

MP : Nous avons réitéré notre demande de négociation sur les horaires du secteur. Le directeur a dit que « *des réflexions sont en cours* » et qu'une « *discussion* » s'ouvrirait fin mars.

2 opérateurs sont prêtés à Ste Hélène.

Bio : Nous avons redemandé un effort sur la formation et que le personnel formé soit reconnu.

Départs amiante : En février, 1 ouvrier au CEP et 1 cadre investissements.

Présentation de la démarche d'amélioration aux Achats :

Le responsable du service nous a présenté un plan d'action qui devrait être le fonctionnement normal d'un service.

Nous ne doutons pas de la volonté de la direction de se doter des moyens nécessaires à un retour à la normale.

Néanmoins, la première alerte sérieuse (droit d'alerte du CHSCT au Haillan) avait eu lieu en 2007.

Le rapport sur le décès d'une salariée du service est accablant pour la DRH.

La situation de stress du personnel du au sous-effectif n'a cessé de se dégrader depuis 7 ans.

La DRH se couvre juridiquement avec des prestations de cabinets d' « experts » qui se succèdent sans jamais résoudre les problèmes de fond.

En conséquence, nous avons souligné que la situation actuelle est injustifiable.

Nous notons 4 points à revoir sérieusement :

- A la source, la séparation entre acheteur et approvisionneur.
- Ensuite, les problèmes subis par les approvisionneurs à cause de l'absence d'autonomie et de moyen pour les résoudre.
- Aucun outil d'évaluation de la charge de travail.
- Un sous-effectif criant

Le CHSCT de St Médard remettra un rapport (si possible en commun avec le CHSCT du Haillan) qui s'appuiera sur le rapport de la délégation paritaire et dont la DRH devra reprendre les préconisations avec un suivi, des échéances précises et une obligation de résultat.

Sous-traitance de l'entretien du domaine :

Le CHSCT n'ayant pas reçu les informations nécessaires pour émettre un avis, le CE s'en remet à l'avis que donnera le CHSCT.

Budget 0,15% de janvier 2014 : Un avis de recherche est lancé, aux dernières nouvelles, il aurait été vu dans les mains de la DRH...

Sur-classement : SUD conseille aux salariés non-encadrants qui seraient sollicités pour remplacer leur hiérarchie, de ne pas accepter cette responsabilité sans contrepartie.

Externalisations : Nous savons que les factures impayées aux entreprises partenaires d'HERAKLES sont le résultat de l'externalisation de la facturation. Cette situation déshonore l'entreprise et met en péril de petits entrepreneurs.

Depuis l'externalisation de la paye en CSP/Toulouse, les erreurs d'affichage de bulletins demeurent depuis plus d'un an sans que RH ne puisse rien y faire. (Erreurs compteurs congés, pas d'affichage congé ce mois-ci).

Il semble que des projets couvent dans différents secteurs (métrologie ? chaufferie ?). Nous continuerons à nous opposer à l'œuvre destructrice de la Direction HERAKLES.

Prime de quart : Elle devrait être réajustée le mois prochain.